

*

Mairie de
Juliéna (Rhône)

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le **mercredi 09 avril 2025** à **vingt** heures.

Affiché, le 02 avril 2025

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

Approbation procès-verbal du conseil municipal du 05 mars 2025.

- Décisions prises par madame le Maire dans le cadre de ses délégations.
- Etat récapitulatif de l'ensemble des indemnités des élus
- Budget 2025 du service assainissement :
 - Affectation du résultat de l'exercice 2024.
 - Etude de la proposition de budget de la Commission des Finances.
- Budget 2025 de la Commune :
 - Affectation du résultat de l'exercice 2024 de la commune.
 - Etude de la proposition de budget de la Commission des Finances.
 - Fongibilité des crédits
 - Vote du taux des taxes directes locales.
- Participation financière aux centres d'Accueil de Loisirs.
- CCSB : Contrôle des comptes et de la gestion de la Communauté de Communes Saône-Beaujolais par la Chambre Régionale des Comptes : Communication du rapport d'observations définitives
- Point sur le dossier requalification centre bourg
- Conseil d'école du 12 mars 2025.
- Compte rendu des commissions communales.
- Compte rendu des réunions syndicats intercommunaux et communauté de communes.
- Questions et correspondances diverses.

Elisabeth ROUX

Le Maire,

